

**Canada  
Province de Québec  
Municipalité de Notre-Dame-de-la-Merci  
M.R.C. de la Matawinie**

**Vendredi  
17 janvier  
2020  
(02)**

Séance extraordinaire du conseil municipal, tenue le vendredi 17 janvier 2020 au lieu habituel, à 12h50. Étaient présents, Mesdames, Messieurs, les membres du conseil suivants et formant quorum :

Julie-Anne Cousineau  
Lucie Vignola  
Chantale Perreault

Bertrand Taillefer  
André Lafrenière  
Poste vacant

Sous la présidence de Son Honneur la Mairesse, Madame Isabelle Parent.

La directrice générale, Chantal Soucy, est également présente.

\*\*\*\*\*  
Madame la mairesse procède à l'ouverture de la présente séance.  
\*\*\*\*\*

- 1- Ouverture
- 2- Lecture de l'avis de convocation
- 3- Adoption de l'ordre du jour
- 4- Fédération des clubs de motoneiges du Québec - appui
- 5- Pacte rural
- 6- Période de questions
- 7- Levée de la session

---

**1- Ouverture**

**2- Lecture de l'avis de convocation**

**20-024**

**3- Adoption de l'ordre du jour**

Il est proposé par le conseiller Bertrand Taillefer et résolu,

- que l'ordre du jour soit et est adopté tel que déposé.

Adopté unanimement par les conseillers.

**20-025**

**4- Fédération des clubs de motoneiges du Québec- appui  
[n/d 704-152]**

**Considérant** La difficile cohabitation entre les motoneigistes utilisant le sentier régional 310 dans le secteur du Massif du Parc régional de la Forêt Ouareau et les utilisateurs du sentier multifonctionnel (fat bike, traineaux à chien, etc.) de ce même parc;

**Considérant** La résolution PRCA-54-2019 de la Société de développement des parcs régionaux de la Matawinie qui appuie le projet de relocalisation du sentier 310 et souhaite un cheminement rapide du dossier;

**Considérant que** Le club de motoneige doit déposer une demande d'utilisation du territoire public au ministère de l'Énergie et des Ressources naturelles, et ce, dans les meilleurs délais,

**En conséquence,**

Il est proposé par le conseiller André Lafrenière et résolu unanimement

- d'appuyer la demande de relocalisation du sentier de motoneige régional 310 dans le secteur du Massif du Parc régional de la Forêt Ouareau faites par le Club de motoneige de Notre-Dame-de-la-Merci, telle qu'appuyée par la Société de développement des parcs régionaux de la Matawinie.

Adopté unanimement par les conseillers.

**20-026**

**5- Pacte rural- Parc de la Rivière Dufresne [n/d 704-172]**

Il est proposé par la conseillère Chantale Perreault et résolu,

- que le conseil municipal de Notre-Dame-de-la-Merci autorise la demande de financement par le Fonds du Pacte rural, pour un montant de 182 584 \$, dans le cadre de la politique nationale de la ruralité, au pacte rural dédié aux projets sur le territoire de la municipalité de Notre-Dame-de-la-Merci et autorise Mesdames Isabelle Parent, mairesse, et Chantal Soucy, directrice générale, à signer le protocole d'entente ou tout autre document relatif à ce projet;
- que la municipalité de Notre-Dame-de-la-Merci s'engage à défrayer un minimum de 20% du coût du projet, soit 36 517 \$.

Adopté unanimement par les conseillers.

**6. Période de questions**

**20-027**

**7. Levée de l'assemblée**

Il est proposé par le conseiller Bertrand Taillefer et résolu,

- que la présente séance soit et est levée.

Adopté unanimement par les conseillers.

\*\*\*\*\*

**Je soussignée certifie par les présentes qu'il y a des crédits suffisants pour les dépenses décrites dans les résolutions suivantes : #20-026.**

**Chantal Soucy, Directrice générale**

---

**0 personne présente  
Fin de la session 13h06**

---

**Isabelle Parent, Mairesse**

---

**Chantal Soucy, Directrice générale**